

REGLEMENT INTERIEUR DE LA BOURSE

Vous pouvez mettre en vente les vêtements de 0 à 6 ans.

Aucun lot ne sera autorisé sauf tenue complète (robe + collants ou chaussettes, chemisier + jupe+ gilet ou veste, pantalon + tee-shirt ou chemise et pull ou veste)

Le dépôt est limité à 30 articles ou lots maximum

- Le montant des frais d'inscription s'élève à 3 euros par déposant.
- Les vêtements déposés doivent être en **EXCELLENT ETAT, LAVES, ET REPASSES, LES ENSEMBLES DEVRONT ETRE COUSU.**
- Les slips, culottes, chaussures et chaussons ne seront pas acceptés.
- Le matériel de puériculture doit être en **BON ETAT, PROPRE, LAVES, ET AUX NORMES EN VIGUEUR :**

Landau avec point d'attache pour ceinture de sécurité.

Siège auto portant la marque « E », le numéro d'homologation, et la ceinture 5 points.

- Chaque article sera vérifié lors du dépôt.

Tout article ne respectant pas les consignes ci-dessus sera refusé.

- La responsabilité des organisateurs ne saurait être engagée en cas d'accident survenu lors de l'utilisation d'un article acheté à la bourse.
- La restitution des invendus se fera sur présentation du bordereau d'inscription et **impérativement :**

MARDI 7 OCTOBRE 2014

De 16h à 18 heures

Point Info à ETANG SUR ARROUX

Cette action est organisée par le RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BEUVRAY VAL D'ARROUX, en partenariat avec l'association DECLIC BVA.